

- que soit créée une "autorité politique permanente" que la commission ou chacun des membres de la commission pourraient consulter ou à laquelle ils pourraient faire rapport, c'est-à-dire une instance politique qui assumerait la responsabilité du règlement de paix dans son ensemble. Cette autorité a pris la forme d'une entente en vertu de laquelle les quatre parties à l'Accord de Paris, les belligérants eux-mêmes, sont chargées de transmettre aux participants à la Conférence internationale de Paris les rapports de la Commission internationale et les vues particulières des membres de cette dernière. Ces modalités ne sont pas entièrement satisfaisantes, loin de là. Nous aurions préféré que ce soit l'Organisation des Nations Unies qui constitue cette autorité politique. Comme nous ne voulions en aucune façon nuire au règlement du conflit et étant donné qu'il était trop tôt pour savoir si les dispositions concernant l'activité de la commission se révéleraient pratiques, nous avons consenti à participer durant une période initiale de 60 jours.

Dans ce délai qui expire prochainement, nous devons déterminer dans quelle mesure la Commission a joué un rôle efficace, tant au point de vue des tâches précises qui lui avaient été confiées qu'à titre de présence stabilisatrice.

C'est là une importante décision et j'estimais qu'une visite personnelle sur les lieux et des entretiens avec les chefs politiques de Saigon et de Hanoi m'aideraient grandement à présenter des recommandations éclairées au cabinet. Je pensais aussi qu'ils aideraient les membres des partis de l'Opposition à former leurs propres jugements sur cet important aspect de la politique étrangère canadienne. La visite nous donnait également l'occasion d'acquérir une idée concrète du rôle que le Canada pourrait assumer au Laos, où on nous a demandé d'accroître notre participation au sein d'une Commission réactivée.

Mon invitation, comme vous le savez, n'a pas été acceptée par le Parti conservateur, mais j'ai été très heureux d'avoir avec moi des parlementaires des autres partis représentés à la Chambre et au Sénat.

Avec ce groupe, un certain nombre de conseillers officiels et 34 journalistes, nous sommes partis d'Ottawa il y a un peu plus d'une semaine pour ce qui devait constituer un voyage de 22,000 milles.

Notre première grande étape fut Tokyo. Je désirais tout particulièrement discuter du Vietnam avec mon homologue japonais, M. Ohira, car j'estimais que l'absence de représentants japonais à la Conférence de Paris avait privé celle-ci d'un avis influent. A mon arrivée à Tokyo, je fut agréablement surpris d'apprendre que M. Tanaka, premier ministre du Japon, souhaitait aussi me voir. Ils nous ont exhorté, au cours de ces deux entretiens, à demeurer au sein de la Commission, en dépit des frustrations dont le premier ministre japonais comme son ministre des